

Objectifs

Définir et comprendre ce qu'est la souffrance psychique au travail

Identifier les facteurs déclenchant et comprendre les réactions qui en découlent et les formes que peuvent prendre la souffrance au travail

Evaluer le niveau de souffrance vécu par vos salariés

Prévenir en construisant une démarche partagée

Le programme de la formation

- Définir et détecter les facteurs de risques qui nécessitent une vigilance spécifique
- Connaître les manifestations de la souffrance psychique pour repérer les salariés en souffrance
- Différencier son positionnement auprès du collaborateur en fonction de la problématique RPS identifiée
- Adopter la bonne attitude pour accompagner un salarié présentant des signes de souffrance
- Fixer les limites de son intervention
- Mettre en place des collaborations pour prévenir, avec le management, les RH et les autres acteurs de la prévention

Stagiaire : acteurs concernés par la prévention : cadres, responsable de ressources humaines, représentant du personnel et les acteurs de l'entreprise en santé et sécurité,

Durée : 2 journées